

LE GAZOUILLEUR PLUS

Bulletin d'information municipale

ÉDITION
SPECIALE

Le 11 janvier 2019

FESTIVAL D'HIVER 2019		
<p>LUNDI 28 JANVIER Salle Éveline-Meloche</p> <p>SOUPER SPAGHETTI ET JEUX DE CARTES FADOQ 10 \$ / Personne 5 \$ / 12 ans et - Gratuit / 4 ans et - Jeux de cartes dès 14 h</p> <p>Billets en vente à la porte dès 17 h</p> 	<p>MARDI 29 JANVIER Salle Roch-Montcalm</p> <p>« MIDNIGHT POCHE » Soirée sacs de sable Gratuit – Pour tous</p> <p>Dès 19 h 30</p> 	<p>MERCREDI 30 JANVIER Salle Éveline-Meloche</p> <p>SOUPER TABLE D'HÔTE CERCLE DE FERMIERES Pâte au poulet et ragoût de boulettes</p> <p>15 \$ / Personne 5 \$ / 12 ans et - Gratuit / 4 ans et -</p> <p>Billets en vente à la porte dès 17 h</p> 
<p>VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER Salle Éveline-Meloche</p> <p>SPECTACLE CLOWNESQUE L'AFFAIRE EST KETCHUP! Ce spectacle sera-t-il un succès ou une catastrophe monumentale ? Bouffonneries en perspective !</p>  <p>Gratuit – Pour tous De 19 h à 19 h 45</p>	<p>SAMEDI 2 FÉVRIER Parc-école Omer-Séguin</p> <p>JOURNÉE FAMILIALE ACTIVITÉS EXTÉRIEURES Défi snowboard, jeux gonflables, fermette avec mini-chevaux, tire sur la neige, maquillage, patinage libre, glissade, café et chocolat chaud, musique et foyer extérieur, etc. Reine des Neiges Elsa dès 14 h</p>  <p>PLAISIRS D'HIVER Bienvenue à tous ! De 13 h à 16 h</p>	<p>DIMANCHE 3 FÉVRIER Salle Éveline-Meloche</p> <p>BRUNCH ANNUEL DE LA MUNICIPALITÉ 10 \$ / Personne 5 \$ / 12 ans et - Gratuit / 4 ans et -</p> <p>Billets en vente à la porte dès 11 h</p> 
<p>À NE PAS MANQUER ! Chants d'ouverture et de fermeture du festival le 27 janvier et le 3 février lors de la messe de 11 h à l'église de Saint-Louis-de-Gonzague.</p> 		

LOCATION DE LA SALLE ÉVELINE-MELOCHE – TEMPS DES FÊTES 2019-2020

La Municipalité priorise ses citoyens pour effectuer une location de la salle Éveline-Meloche durant le temps des fêtes. Pour ce faire, vous devez en adresser une demande, accompagnée de vos coordonnées, à info@saint-louis-de-gonzague.com avant le 15 février 2019. Si plus d'une demande est déposée pour la même date, un tirage au sort se fera lors de la séance du conseil municipal du 21 février. Pour une date, une seule demande par famille résidant à Saint-Louis-de-Gonzague peut être soumise. Après le 11 janvier 2020, la location de la salle sera accessible à tous.

140, rue Principale Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0
450 371-0523 www.saint-louis-de-gonzague.com





BUDGET 2019

Revenus	2018	2019
Fonctionnement		
Taxes	1 885 808 \$	1 967 978 \$
Compensation tenant lieu de taxes	22 643 \$	23 064 \$
Transferts	50 058 \$	41 905 \$
Services rendus	50 750 \$	50 850 \$
Imposition de droits	49 000 \$	57 400 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$	5 000 \$
Autres revenus d'intérêts	5 000 \$	5 000 \$
Autres revenus	28 798 \$	26 966 \$
	2 097 057 \$	2 178 163 \$
Charges		
Administration générale	514 932 \$	528 606 \$
Sécurité publique	377 910 \$	392 944 \$
Transport	368 725 \$	372 700 \$
Hygiène du milieu	248 383 \$	291 014 \$
Aménagement, urbanisme et développement	263 280 \$	274 133 \$
Loisir et culture	264 251 \$	255 315 \$
Frais de financement	62 688 \$	54 460 \$
Conciliation à des fins fiscales		
Remboursement ? dette à long terme	194 299 \$	224 597 \$
Affectations	(197 411) \$	(215 606) \$
	2 097 057 \$	2 178 163 \$

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, que lors d'une séance ordinaire tenue le 19 novembre 2018, le Conseil a adopté par voie de résolution le règlement numéro 16-125-4 modifiant le règlement de zonage 16-125.

Le règlement numéro 16-125-4 vient réviser les normes portant sur les bâtiments accessoires, la plantation d'arbres et les aires de stationnement.

La MRC de Beauharnois-Salaberry a délivré un certificat de conformité à ce règlement en concordance au schéma d'aménagement révisé en date du 29 novembre 2018.

Le règlement est entré en vigueur à cette date et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de la municipalité situé au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture, à savoir de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45, du lundi au jeudi, et de 8 h à 12 h le vendredi.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 11^e jour de janvier 2019.

Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

PROJETS	Coûts estimés	Modes de financement prévus
Réaménagement de l'église – Phase 2 et éclairage	75 000 \$	Activité d'investissement
Aménagement des parcs	180 000 \$	Règlement d'emprunt
Borne électrique	15 000 \$	Activité d'investissement
Prolongement de la rue Des Domaines	150 000 \$	Règlement d'emprunt
Travaux de pavage	950 000 \$	Règlement d'emprunt
Projet d'éclairage rue Principale	50 000 \$	Subvention FDR et activité d'investissement
Ajout d'une nouvelle station de pompage	200 000 \$	Règlement d'emprunt
Travaux à la station de pompage	100 000 \$	TECQ
SOUS TOTAL 2019	1 720 000 \$	
Luminaire (50 unités)	125 000 \$	Règlement d'emprunt
Stationnement et aménagement / Parc-école	500 000 \$	Règlement d'emprunt
Réaménagement du 3 ^e étage	350 000 \$	Activité d'investissement
Accès rue Du Pont et via Quartier Sainte-Marie	350 000 \$	Règlement d'emprunt
SOUS TOTAL 2020	1 325 000 \$	
Luminaire (50 unités)	125 000 \$	Règlement d'emprunt
Pont-passerelle et pôle communautaire	800 000 \$	Règlement d'emprunt
SOUS TOTAL 2021	925 000 \$	
	3 970 000 \$	